

Article 31 du Règlement

LES JEUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE D'ÉTUDIANTS UKRAINIENS PARTICIPANT À UN ÉCHANGE

M. Jim Jordan (Leeds—Grenville): Merci, monsieur le Président, de me donner la parole. Nous savons que les jeunes d'un pays en sont très souvent les meilleurs ambassadeurs.

J'attire l'attention de tous les députés sur la présence à la tribune, aujourd'hui, d'un groupe spécial de jeunes étudiants de la ville de Donetsk, en Ukraine, au Canada dans le cadre d'un échange.

C'est la première fois, à ce qu'on me dit, que se réalise pareil échange avec des étudiants canadiens. Nos visiteurs et quelques-uns de leurs professeurs sont au Canada pour deux semaines grâce à une initiative du conseil scolaire de Leeds et Grenville, dans ma circonscription. Ils sont accompagnés aujourd'hui de M. Ken Robinson, directeur de l'école secondaire du district Rideau, à Elgin, en Ontario.

Les députés voudront sûrement se joindre à moi pour souhaiter à ce groupe de jeunes la bienvenue au Canada, à Ottawa et à la Chambre des communes.

Des voix: Bravo!

* * *

LES SPORTS

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE BOXE AMATEUR—LA BLESSURE SUBIE PAR KEN CASOLA

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour vous parler d'un de mes électeurs, M. Ken Casola, qui a subi une très grave blessure pendant qu'il s'entraînait pour l'équipe de boxe nationale du Canada en 1982.

Quand on fait de la boxe, on peut s'attendre à avoir un oeil au beurre noir de temps à autre, mais de là à perdre un oeil, il y a une énorme différence. L'Association canadienne de boxe amateur n'avait pas souscrit d'assurance-responsabilité pour les participants et elle a offert à M. Casola la somme de 5 000\$ à titre d'indemnisation. La décision de ce dernier d'intenter des poursuites judiciaires contre l'ACBA a suscité une réaction inacceptable. S'il obtenait gain de cause devant les tribunaux, l'ACBA se déclarerait en faillite et il ne recevrait rien.

Voilà une réaction et une pratique tout-à-fait inacceptables de la part d'une organisation sportive financée par l'État. On a pris des mesures, malheureusement fort tardives. Depuis le 1^{er} avril 1989, les boxeurs sont maintenant protégés par une assurance-responsabilité.

C'est une mesure positive, mais, malheureusement, elle ne laisse aucun recours à ce jeune homme amer et frustré. Le gouvernement doit s'assurer que toutes les associations sportives financées par l'État souscrivent désormais une assurance-responsabilité pour tous les athlètes canadiens.

Ken Casola a gagné la guerre pour les boxeurs, mais il a perdu un grand combat personnel.

* * *

• (1410)

LES PÊCHES

LE PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES SALMONIDÉS—L'ÉTABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE SCOTT COVE

M. Stan Wilbee (Delta): Monsieur le Président, je prends la parole pour évoquer une question qui préoccupe énormément tous les habitants de la Colombie-Britannique, soit celle de la mise en valeur des salmonidés. L'établissement de pisciculture de Scott Cove a été mis sur pied en 1983. Son capital initial provenait d'un don privé s'élevant à 50 000\$. Au début, cet établissement était exploité par un groupe connu sous le nom de *Mainland Enhancement of Salmonoid Species*, et, plus tard, des habitants de l'endroit ont pris la relève en consacrant bénévolement de leur temps pour en assurer le succès.

Bill Proctor et sa fille, Jan Hoddinott, ont consacré ainsi un nombre incalculable d'heures à cette installation qui a permis de repeupler dix cours d'eau et ruisseaux dont les populations de poisson avaient été décimées à cause de méthodes d'exploitation forestière déplorables.

Cette année, l'établissement de pisciculture produira 250 000 alevins qui augmenteront les stocks de saumon, cette précieuse ressource. Or, Scott Cove n'a reçu que 5 000\$ l'an dernier du ministère des Pêches et des Océans et n'a encore rien reçu cette année.

La mise en valeur des salmonidés revêt une importance cruciale pour tous les habitants de la Colombie-Britannique, et une plus grande aide financière devrait être fournie à cet important projet. L'avenir de Scott Cove et de nos pêches en dépendent. J'estime que nous devrions appuyer les efforts de ces bénévoles au maximum.

* * *

LA SANTÉ

LE CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL—LES RÉPERCUSSIONS DE LA POLITIQUE DU CONSEIL DU TRÉSOR

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail a été créé en 1978 afin de fournir de l'information accessible